

Charte de la Fondation des Usagers du Système de Santé : Principes Généraux

Créée sous l’égide de la Fondation de France, à l’initiative de la FHP, la Fondation des usagers du système de santé réunit autour d’elle les acteurs associatifs, les professionnels de la santé, ayant pour objectif de promouvoir une expression nouvelle de la démocratie sanitaire et soutenir les projets innovants.

Dans cette perspective, les membres de la Fondation des Usagers du système de santé s’engagent à :

* Promouvoir les **actions de prévention** de tous ordres menées par les associations d’usagers avec la participation des établissements hospitaliers, dans la perspective de la prise en charge globale du patient et la construction future du parcours de soins.
* Promouvoir les actions **d’accès aux soins des personnes précaires** ou plus généralement des populations fragiles comme par exemple, les handicapés, voire les actions tendant à préserver l’accès géographique, relevant de la démarche d’accessibilité à tous, conditionnant le respect du libre choix de l’établissement de santé.
* Promouvoir les **actions d’amélioration de la Qualité**, afin de mieux appréhender la demande des patients, dans un esprit de partage des connaissances mutuelles, en veillant au respect du consentement libre et éclairé du patient.
* Promouvoir les **actions mises en place d’accès aux données personnelles**, tout en respectant la vie privée et la confidentialité de ces informations, au sein des établissements hospitaliers.
* Promouvoir les actions tendant à l’excellence médicale, tant par la formation que par la mise en œuvre de pratiques garantissant le **consentement libre et éclairé du patient.**